

Les vœux de Noël de la première pharmacienne de Suisse

En sa qualité de présidente de la Société Suisse des Pharmaciens, Martine Ruggli s'investit inlassablement en faveur du rôle essentiel que jouent les pharmacies dans un système de santé en pleine mutation et d'un allègement de la charge de la population face à la hausse constante des coûts de la santé. Dans ces conditions, quels sont les vœux qu'elle a écrits sur sa liste pour l'année à venir ?

Interview: Martina Tschan, Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse

Madame Ruggli, Noël approche à grands pas, et pour beaucoup de personnes, c'est aussi le moment d'écrire une liste de vœux. Quel est le souhait qui figure tout en haut de votre liste pour l'an prochain ?

Martine Ruggli: Si on regarde tout ce qui se passe dans le monde actuellement, il est clair que mon premier vœu est bien sûr d'avoir un an de paix. C'est peut-être un vœu banal mais nous oublions trop souvent toute la chance que nous avons dans notre pays, même s'il y a aussi beaucoup de personnes qui sont confrontées à de grandes souffrances et à de nombreux problèmes. Les difficultés économiques, les problèmes familiaux ou au travail sont une grosse charge pour beaucoup de gens. Dans les pharmacies, nous le constatons régulièrement lors de nos discussions avec nos clientes et clients.

En tant que présidente de la Société Suisse des Pharmaciens, je souhaite aux pharmaciennes et pharmaciens et à leurs équipes de pouvoir exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles et avec les ressources nécessaires, pour qu'ils puissent continuer à offrir un service de grande qualité. Je leur souhaite

aussi d'obtenir la reconnaissance qu'ils méritent en tant que fournisseurs de prestations et spécialistes des médicaments compétents. J'espère que leurs compétences, leur engagement et leur rôle-clé dans la prise en charge de patients, particulièrement dans une période comme maintenant, avec de grands défis et la pénurie de médicaments auxquels ils doivent faire face, seront encore plus appréciés. Ils sont confrontés à ça tous les jours et fournissent un travail formidable grâce à leur engagement personnel.

De qui souhaitez-vous cela ?

De tous: de la population, des médias, des politiques et des autorités, des caisses-maladie comme des autres fournisseurs de prestations du système de santé.

Que souhaitez-vous concrètement de la population ?

Je souhaite de la population qu'elle prenne davantage conscience qu'elle peut se rendre à la pharmacie en tant que premier point de contact pour toutes les questions ayant trait à la santé et qu'elle décharge ainsi les ur-



gences et les cabinets médicaux des cas qui n'ont pas forcément besoin d'un médecin. Les équipes des pharmacies du coin conseillent, accompagnent et traitent rapidement et de manière compétente. Les patients n'ont pas besoin de prendre rendez-vous ni forcément d'une ordonnance médicale (les pharmaciens sont autorisés à délivrer sous leur propre responsabilité certains médicaments soumis à ordonnance). Les prestations de santé des pharmacies — de la prévention à la consultation — sont encore trop peu connues et exploitées. Les pharmaciens sont des professionnels de la santé et des spécialistes des médicaments dûment formés qui ont suivi cinq ans d'études universitaires.

Vous avez cité les médias en deuxième place. Que souhaitez-vous de leur part ?

Les médias présentent trop souvent les pharmacies comme des génératrices de coûts dans le système de santé, ce qui me fâche, car ce n'est pas vrai. Au contraire: nous ne sommes pas la cause de la hausse des coûts des médicaments. On utilise de plus en plus de médicaments très chers: 2 % des médicaments causent plus de 50 % des coûts des médicaments. Cela concerne en particulier les médicaments contre le cancer, les maladies auto-immunes, etc. La pharmacie ne gagne pas plus avec les médicaments plus chers. Au contraire, avec leurs prestations, les pharmacies contribuent à diminuer les coûts de la santé. Malheureusement, la plupart des prestations fournies par les pharmacies ne sont pas remboursées par les caisses-maladie et doivent encore être payées par les clients eux-mêmes. Les prescriptions légales trop strictes en sont la cause et il faut les corriger rapidement.

Ma liste de souhaits

Je souhaite que....

- la population fasse davantage appel à la pharmacie en tant que premier point de contact pour les questions de santé et qu'elle y soit traitée, accompagnée et suivie de manière professionnelle.
- les prestations fournies par les pharmacies soient payées par les caisses-maladie.
- nous, les pharmaciens, nous obtenions enfin la reconnaissance que nous méritons depuis longtemps en tant que fournisseurs de prestations professionnels et spécialistes des médicaments.
- que les pharmacies ne soient plus vues comme des génératrices de coûts de la santé mais comme des partenaires qui contribuent à diminuer ces coûts.
- les conditions-cadres nécessaires soient créées pour les équipes officielles afin qu'elles puissent continuer à jouer davantage leur rôle central avec les autres prestataires de soins primaires et relever avec eux les défis liés aux mutations actuelles.



Ce qui nous amène aux souhaits, ou, mieux, aux revendications à l'attention de la politique ?

Exactement, c'est la politique qui peut corriger cela ! En tant que faitière, nous demandons que les prestations des pharmaciens, actuellement sur la table du Parlement dans le cadre de la révision de la LAMal (mesures visant à freiner la hausse des coûts – 2e volet) soient enfin acceptées. Un exemple: avec cette révision, la vaccination en pharmacie serait enfin payée par la caisse-maladie, comme c'est le cas pour les médecins. Des prestations qui

contribuent à optimiser les traitements et à soutenir l'adhésion thérapeutique seraient aussi prises en charge. Ce changement de loi permettrait de bien mieux exploiter le potentiel des pharmaciens dans le système de santé. La valeur ajoutée va bien au-delà de l'approvisionnement en médicaments et du conseil spécialisé. Nous nous battons depuis plus de six ans pour ces changements de loi ! Mais tout va très lentement en Suisse. Dans les pays voisins, cela fait longtemps que les caisses-maladie prennent en charge de telles prestations.

Que souhaitez-vous de la part des autres fournisseurs de prestations de santé ?

La collaboration interprofessionnelle est indispensable et vivement souhaitée par les pharmaciens. Il faut répartir les tâches sur différentes épaules, en fonction des compétences. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons répondre aux défis des besoins croissants en soins médicaux primaires et offrir à la population des soins efficaces, de qualité et abordables. C'est justement dans le triage des problèmes de santé ou la fourniture de conseils sur les traitements et le suivi thérapeutique que les pharmacies peuvent jouer un rôle important et assumer plus de tâches que jusqu'à présent.

Que souhaitez-vous pour et de la part des près de 1800 pharmacies de Suisse ?

Pour nos plus de 7000 membres et leurs équipes, je souhaite qu'ils puissent surmonter les défis de taille qui les attendent dans la branche, avec la pénurie de personnel qualifié et les problèmes de livraison de médicaments. Et, comme je l'ai déjà dit, qu'ils reçoivent pour leur rôle d'interface qu'ils jouent dans les soins médicaux primaires l'estime et la rémunération qu'ils méritent pour leur engagement quotidien.

De nos pharmaciennes et pharmaciens, je souhaite qu'ils soient prêts à assumer avec compétence et engagement ce rôle de fournisseurs de prestations. Face à l'importance croissante de la prévention, à l'augmentation des maladies chroniques, au manque de médecins généralistes et à la hausse des coûts de la santé, les pharmacies sont la bonne réponse à de nombreuses questions. Chaque pharmacienne et pharmacien peut et doit le proclamer avec assurance et mettre en œuvre de manière professionnelle la «consultation en pharmacie» ainsi que d'autres nouvelles prestations.

Si vous regardez en arrière, quels sont les vœux qui ont été comblés pour vous et pour les pharmaciens ces dernières années ?

Nous avons remporté un succès important ces dernières années: depuis 2016, les pharmacies sont peu à peu autorisées à proposer des vaccinations dans tous les cantons et l'offre s'étend sans cesse. La vaccination en pharmacie est une prestation très appréciée de la population suisse. La clientèle apprécie le gain de temps offert par ce service pratique. Actuellement, deux pharmacies sur trois offrent la possibilité de se faire vacciner sans rendez-vous et sans ordonnance médicale. Une harmonisation des vaccinations dans tous les cantons et le paiement par les caisses-maladie restent des vœux non encore réalisés.

Nous avons également franchi une autre étape importante en 2019 lors de la révision de loi sur les produits thérapeutiques (LPT). Depuis lors, les pharmaciens sont autorisés à remettre des médicaments soumis à ordonnance sans ordonnance médicale. Et ce, pas uniquement à titre exceptionnel comme c'était le cas auparavant, mais aussi pour le traitement des rhinites allergiques saisonnières (inflammation de la

muqueuse nasale), des affections oculaires, des maladies aiguës des voies respiratoires ou du système digestif, des migraines, des douleurs aiguës, des troubles érectiles, etc.. Ainsi, les vastes connaissances des équipes officinales sont beaucoup mieux exploitées.

Durant la pandémie de COVID-19, ces équipes ont démontré leur savoir-faire et leurs connaissances et la crise a soudé la profession. C'est au plus tard à ce moment-là que la population a compris que les pharmacies sont un pilier essentiel des soins médicaux primaires. Nous pouvons et devons construire sur cette base et souligner sans cesse nos compétences et notre importance.

Actuellement, nous avons lancé avec la Fédération des médecins suisses (FMH) le développement de l'ordonnance électronique. Cela est aussi un progrès numérique important dans le système de santé, pas seulement pour les fournisseurs de prestations, mais aussi pour les patients.

Merci beaucoup pour l'interview et «joyeux Noël».

À propos de Martine Ruggli

Martine Ruggli (59) est la présidente de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse depuis 2021. Pharmacienne diplômée et spécialiste en pharmacie d'officine, elle a commencé sa carrière dans une pharmacie bernoise et travaillé plus de 30 ans à temps partiel dans des pharmacies. Avant sa présidence, elle a déjà travaillé pendant 20 ans en tant que collaboratrice scientifique chez pharmaSuisse. En outre, elle s'est fortement engagée dans des projets interprofessionnels avec les médecins et le personnel soignant et a été responsable du suivi pharmaceutique au sein d'un établissement médico-social du canton de Fribourg pendant 29 ans.